

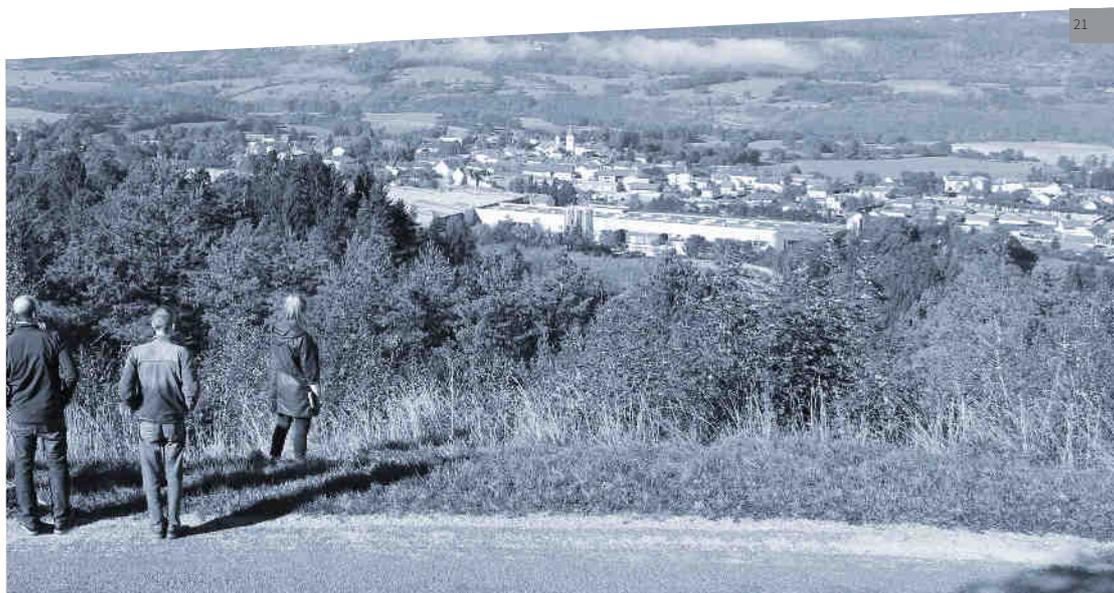
LES OAP : ENTRE CADRE CONTRAIGNANT ET MARGE DE MANOEUVRE

L'approche patrimoniale et paysagère dans les orientations d'aménagement et de programmation

*Rencontre du réseau Planif Territoires
Jean Réhault - ACE - DRIEAT
28 JUIN 2023*

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT

1/ UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE



21

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



Hôtel de ville d'Arinthod.
 Cour de la Mairie
 39240 ARINTHOD
 Tél : 03 84 48 00 67 - Fax : 03 84 48 50 65
 Email : mairie.arinthod@wanadoo.fr
 Site internet : <http://www.mairiearinthod.fr>



Direction Départementale des Territoires du Jura
 4, rue du Curé Marion
 B.P. 50356
 39015 LONS-LE-SAUNIER
 Tél : 03 84 86 80 00 - Fax : 03 84 86 80 10
 Site internet : <http://www.jura.gouv.fr>



CEREMA Centre-Est
 25, avenue François Mitterrand - CS 92803
 69674 BRON Cedex
 Tél : 04 72 14 30 00 - Fax : 04 72 14 30 35
 E-mail : DTer@cerema.fr
 Site internet : <http://www.centre-est.cerema.fr>

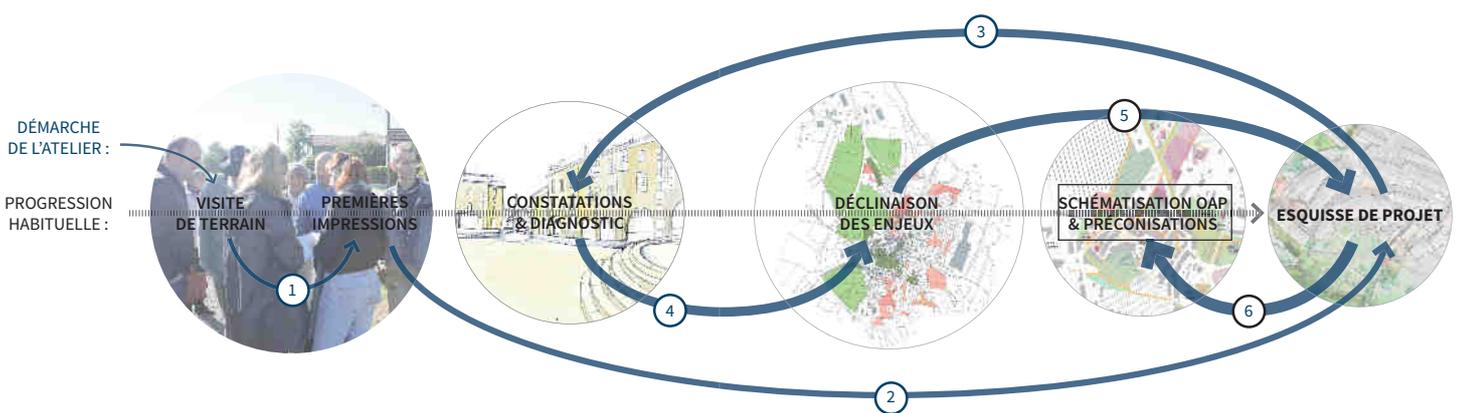


École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
 2, rue Bastien-Lepage
 BP 435 - 54001 NANCY Cedex
 Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30
 E-mail : ensa@nancy.archi.fr
 Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
 10, rue du Maréchal-Joffre
 78000 VERSAILLES
 Tél : 01 39 24 62 00 - Fax : 01 39 24 62 01
 E-mail : a.decastelnau@ecole-paysage.fr
 Site internet : <http://www.ecole-paysage.fr>

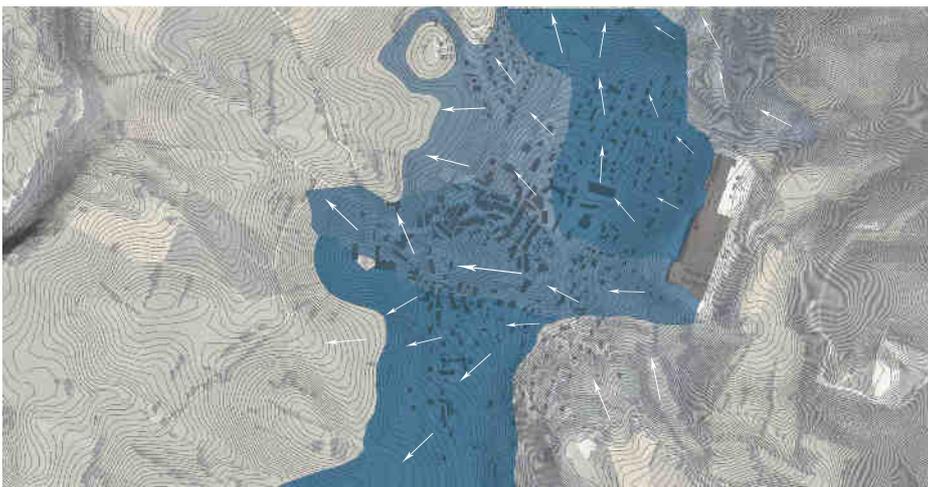
Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



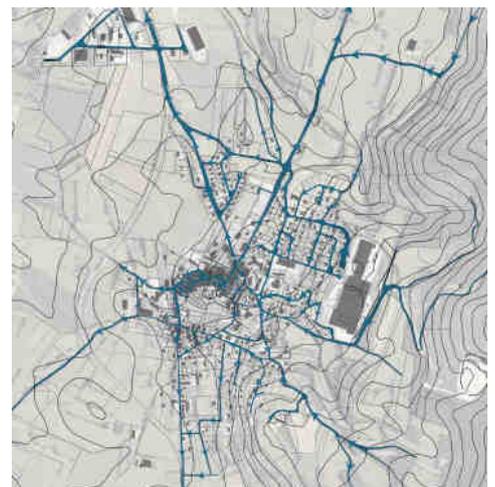
Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT

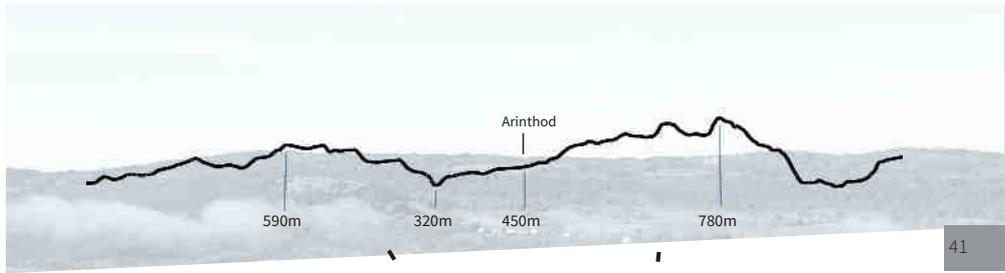


À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE ON PEUT LIRE QUATRE BASSINS VERSANT.

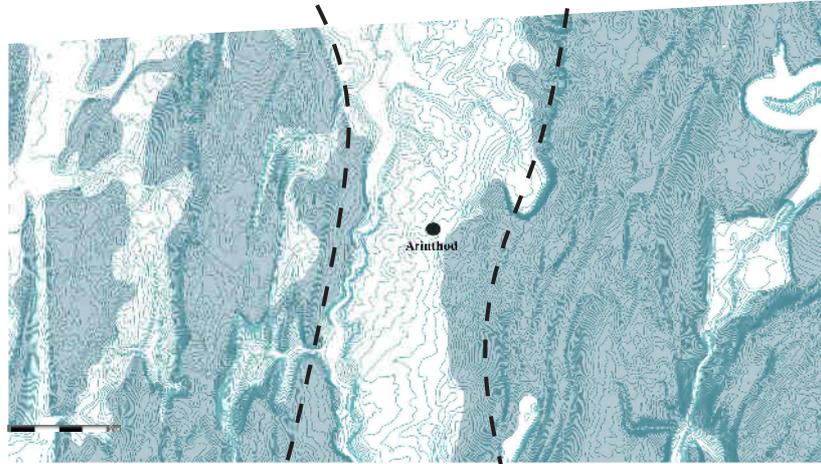


L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS A FAIT DES RUES LE PRINCIPAL EXUTOIRE DES EAUX

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



41



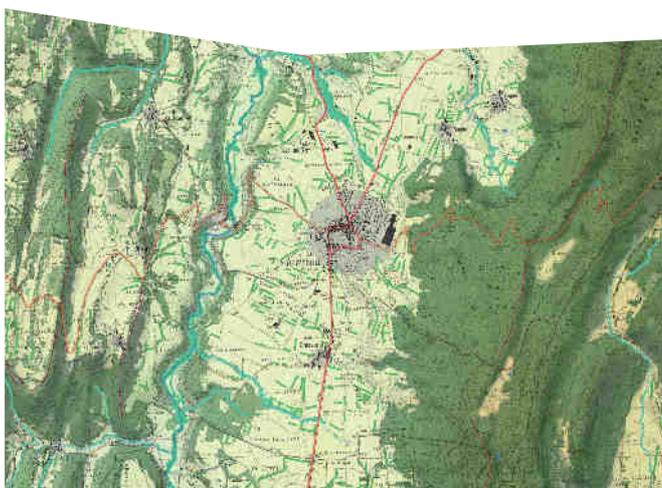
SUCCESION DE PLATEAUX ET CRÊTES ÉTROITES

PLATEAU AGRICOLE

LARGE CRÊTE FORESTIÈRE



Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



UNE COMMUNE À LA CROISÉE D'ENTITÉS PAYSAGÈRES TRÈS VARIÉES

- Espaces agricoles
- Forêts
- Lignes bocagères
- La Valouse
- Cours d'eau affluants
- Bourgs
- Route de crête
- Routes principale



Les forêts denses s'étendent sur les crêtes. Le mélange de caducs et des futaies de conifères leur confèrent des facettes très variées. On y trouve aussi des buis qui étaient utilisés autrefois dans les tourneries locales.



Les espaces agricoles se sont étendus sur les plateaux. Principalement composés de prairies et de pâturages pour la production de Comté, l'activité agricole crée un paysage ouvert et vallonné.



La Valouse est un cours d'eau vif qui a creusé la vallée à l'Ouest jusqu'à en faire une gorge étroite et encaissée qui, de ce fait, est peu visible dans le paysage de la Petite Montagne.



La structure bocagère est encore visible dans l'espace agricole. Les haies de tailles très variées découpent l'espace et s'étendent entre les crêtes.



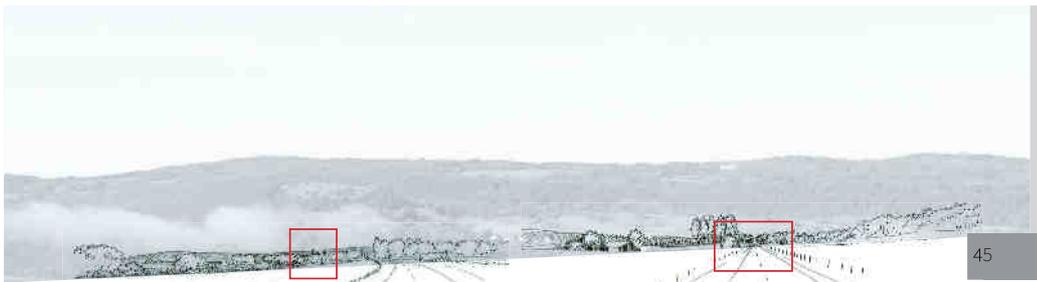
Le réseau routier est typique des paysages de montagne. On trouve de grandes routes suivant le sens des vallées et des routes sinueuses remontant les crêtes. Les voies secondaires et les routes agricoles desservent le reste du territoire.



Le bourg d'Arinthod s'est accroché sur une surélévation du plateau. Il est placé légèrement en surplomb par rapport au reste de la plaine agricole. Cette situation offre de nombreuses vues sur le village depuis le grand paysage et inversement.

43

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



VUE 1 - ARINTHOD, DISSIMULÉE DERRIÈRE LES MASSES BOISÉES.

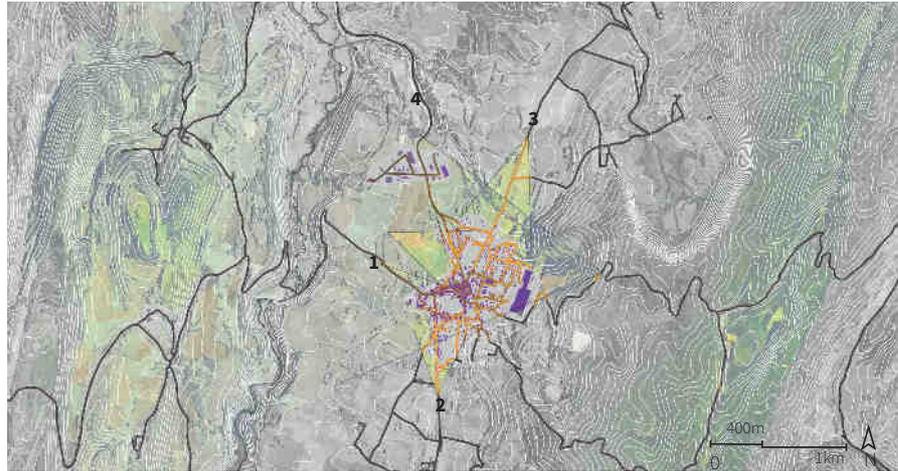
VUE 2 - LE BOURG, DROIT DEVANT.



VUE 3 - LE CENTRE ÉMERGE DANS UN PAYSAGE DE BOCAGES.



VUE 4 - LA ZONE INDUSTRIELLE, TRÈS PRÉSENTE EN AMONT DU BOURG.



POINTS DE VUES DEPUIS LES ROUTES À DESTINATION D'ARINTHOD



JARDIN DU CLOÎTRE SUR LA BUTTE (1)



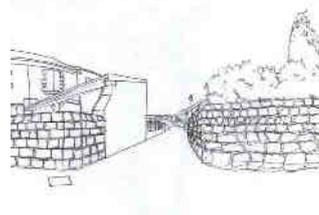
LA RUE DES FAUSSÉS(4)



TERRASSE DU BOULODROME, DANS LE BROUILLARD (7)



LES MURETS EN GUISE DE SOUTÈNEMENT (2)



LES MURETS CLÔTURENT LES PARCELLES PRIVÉES (5)



LES MURETS EN GUISE DE GARDE CORPS (8)



LA COMBE AU PIED DES JARDINS EN TERRASS (3)



LES JARDINS DE LA VENELLE SAINT-ANTOINE (6)



L'AIRE DE JEUX ET LE SKATE-PARK (9)



AUX PORTES DU BOURG, LES VACHES PÂTURENT, LE COMITÉ SE PRÉPARE...



LE CENTRE BOURG, S'ENROULE AUTOUR DE LA BUTTE DE LA CHAPELLE



LA LIGNE DE TOITS RAPPELLE LA SILHOUETTE DE LA CRÊTE



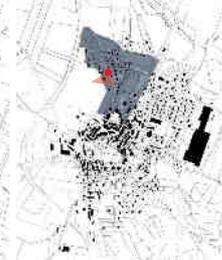
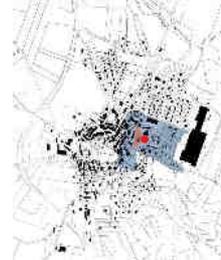
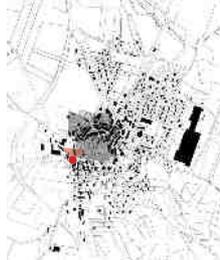
FACE À L'OUEST, A NOUVEAU LE BOURG SE DÉTACHE SUR LES PLS DU JURA



DANS LE BROUILLARD MATINAL, LES VERGERS MARQUENT LA LIMITE DU VILLAGE



DISSIMULÉ, CE PANORAMA TÉMOIGNE DE L'ASSISE D'ARINTHOD SUR LE PLATEAU.



3/ DÉCLINAISON DES ENJEUX PAYSAGERS

ET ARCHITECTURAUX



3 secteurs différents



Structure du bâti

ensembles
individuelles



En spirale



Eclatée



Décousue

Structure des flux

voies
stationnements



En impasse



Traversant ou insulaire



Traversant ou « de seuil »

Structure des délaissés

dents creuses
espaces voués



Fragmenté

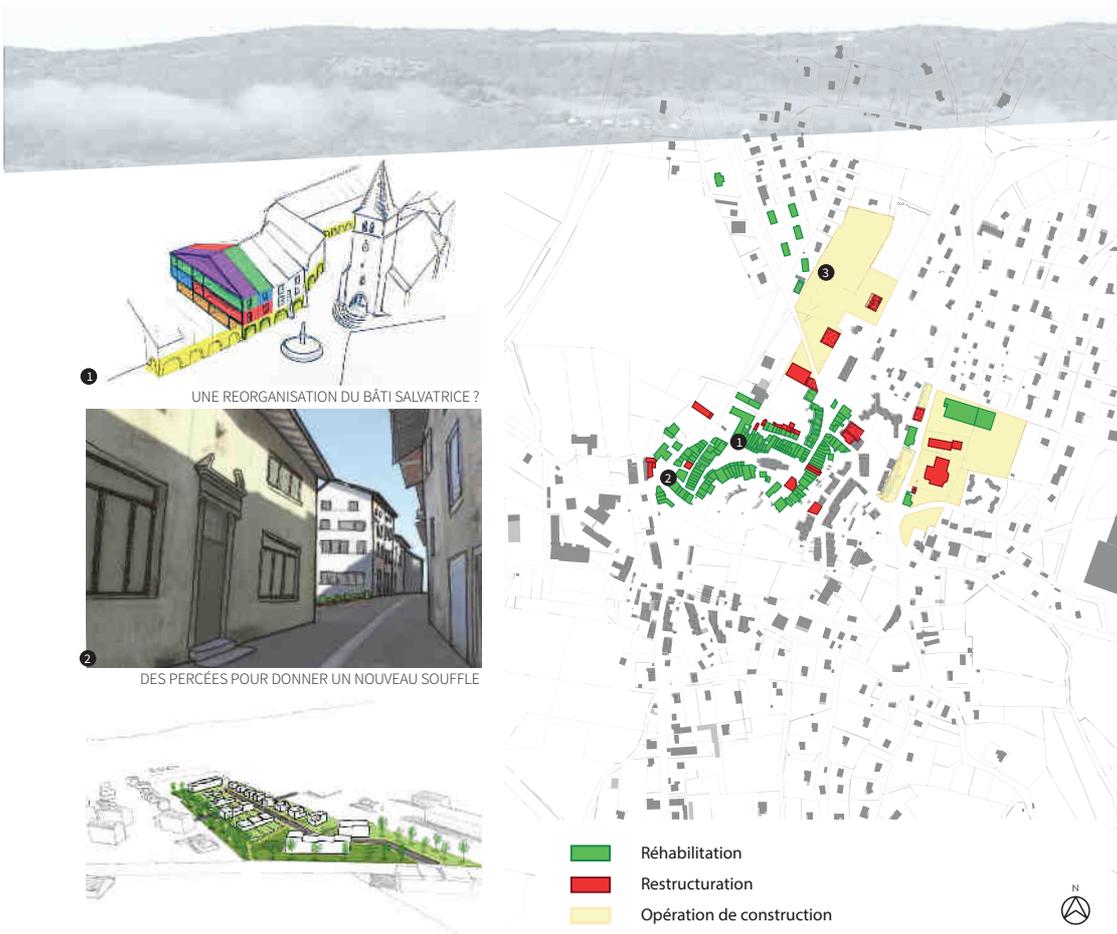


Contigu

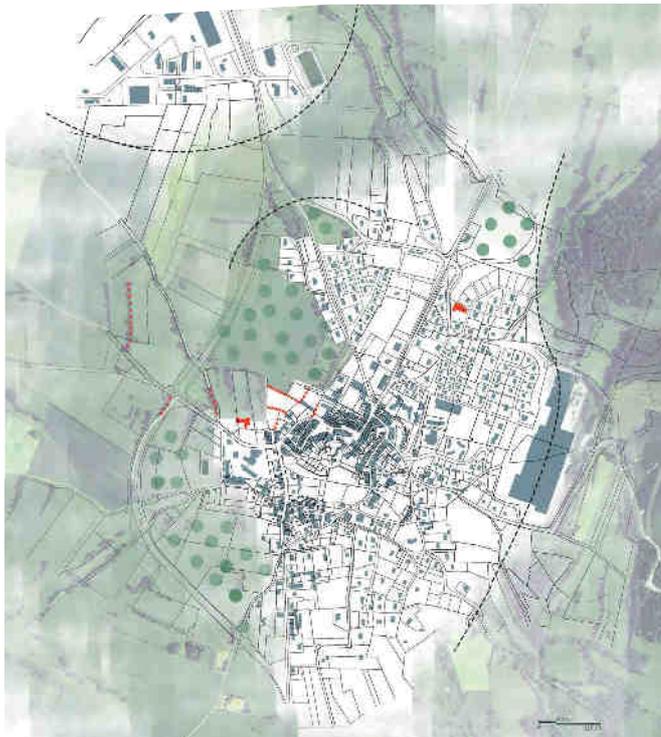


Parallèle

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT



Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT



● ● ●
LIGNES D'OBSTRUCTIONS

.....
LIMITES D'URBANISATION
À MAINTENIR

● ● ● ● ●
PARCELLES OUVERTES CRUCIALES
POUR LA LISIBILITÉ DU BOURG



VOITURES ET GARDE-CORPS GRILLAGÉS
MASQUENT LA VUE



LA HAIE A PRIS LE DESSUS SUR LE PANORAMA



UN BÂTIMENT RÉCENT A ÉTÉ
IMPLANTÉ EN PLEIN DANS L'AXE DE
PERSPECTIVE DE LA RUE

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT

RELEVÉ DES STRUCTURES BÂTIES REMARQUABLES PARTICIPANT À L'IDENTITÉ D'ARINTHOD

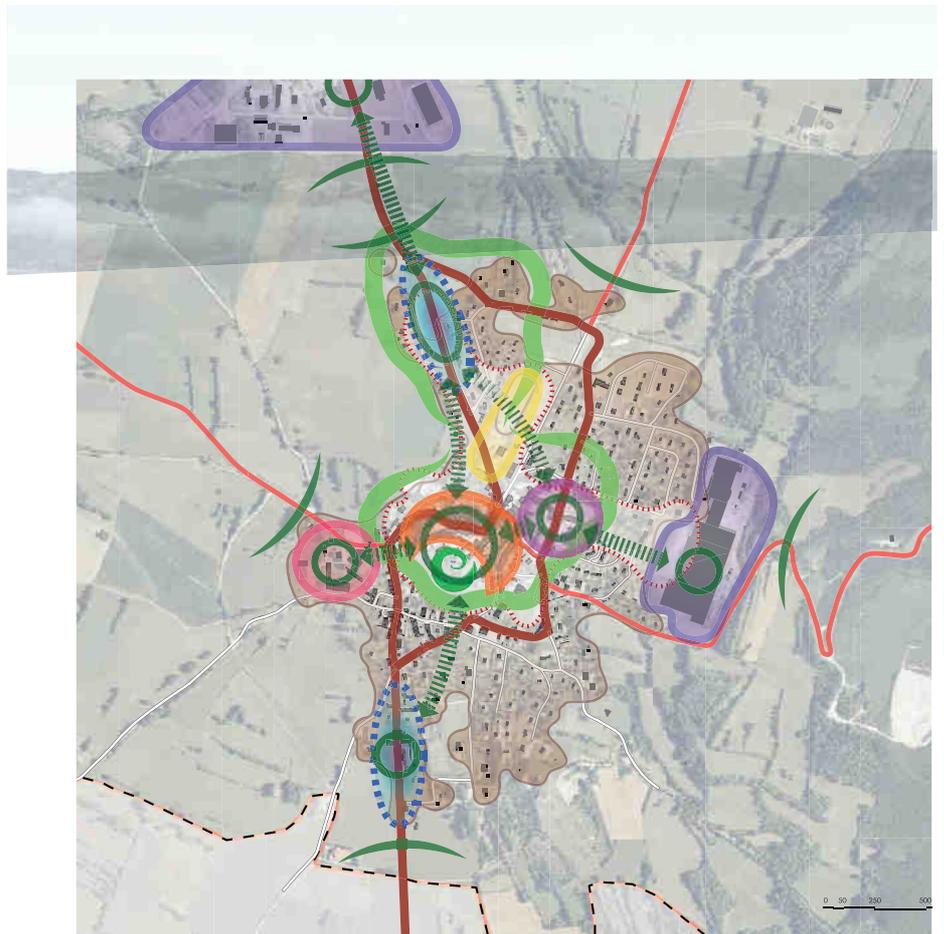
- Mur de soutènement
- Muret de pierre calcaire
- Fontaines et point d'eau

RELEVÉ DES STRUCTURES VÉGÉTALES REMARQUABLES PARTICIPANT À L'IDENTITÉ D'ARINTHOD

- Haies vives
- Vergers

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT

- Déplacement**
-  Axe principal
 -  Axe secondaire
 -  Réseau routier communal
- Paysage / Environnement**
-  Jardins en terrasses
 -  Trame verte structurante
 -  Coupure verte
- Urbanisation**
-  Limite communale
 -  Enveloppe urbaine
 -  Entrée de ville
 -  Centre-bourg ancien
 -  Pôle équipements scolaires
 -  Pôle de commerces et services
 -  Zones d'activités
 -  Périmètre des OAP



Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT

4/ LE PROJET AU PRÉALABLE



Article paru le mardi 11 avril 2017
dans le journal «le Progrès»
Crédits : Stéphane Cléau et Philippe Trias

3 SECTEURS D'OAP EN PROJET

- 1 CENTRE BOURG : HYPOTHESE 1
«Créer un chapelet d'espaces publics autour du centre»
- 2 CENTRE BOURG : HYPOTHESE 2
«Le centre-bourg repensé pour le piéton»
- 3 CENTRE BOURG : HYPOTHESE 3
«De nouvelles terrasses et un nouvel axe pour le centre-bourg»
- + PROPOSITIONS ARCHITECTURALES POUR LE CENTRE-BOURG
- 1 QUARTIER DE LA POSTE : HYPOTHESE 1
«Un quartier plus ouvert et plus accessible»
- 2 QUARTIER DE LA POSTE : HYPOTHESE 2
«Désaxer en créant de nouvelles traversées»
- 3 QUARTIER DE LA POSTE : HYPOTHESE 3
«Un meilleur partage de l'espace public»
- + PROPOSITIONS ARCHITECTURALES POUR LE QUARTIER DE LA POSTE
- 1 ENTREE DE VILLE NORD : HYPOTHESE 1
«Une entrée dans le bourg scénographiée et harmonieuse»
- 2 ENTREE DE VILLE NORD : HYPOTHESE 2
«Raccrocher l'entrée au bourg»
- 3 ENTREE DE VILLE NORD : HYPOTHESE 3
«Une double entrée de ville»
- + PROPOSITIONS ARCHITECTURALES POUR L'ENTREE DE VILLE NORD

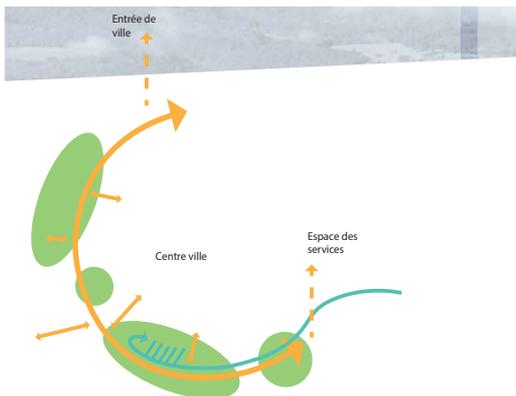


Esquisse finale du Centre-bourg

Esquisse finale du Quartier de la Poste

Esquisse finale de l'Entrée de ville

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



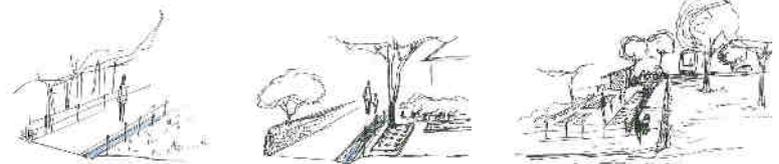
SCHEMA D'INTENTION POUR LE «CHAPELET D'ESPACES PUBLICS»



PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT «LA COMBE TRAVERSÉE»



ESQUISSE DE PROJET POUR UN CENTRE ANCIEN PLUS PERMÉABLE



CROQUIS DE PROJET DU SENTIER DE LA COMBE. QUELS AMÉNAGEMENTS POUR UN PARCOURS PIÉTON EN ZONE HUMIDE ?

LES ENJEUX

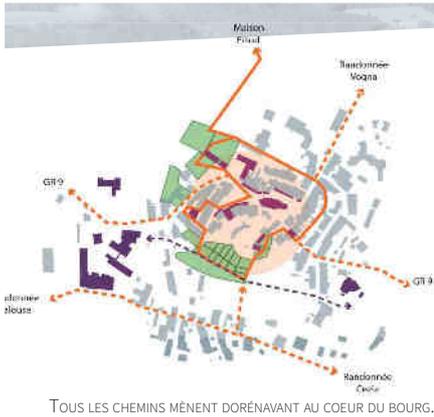
- RELIER LES ESPACES PUBLICS

Aménager les délaissés urbains pour créer un ensemble d'espaces publics aménagés et connectés aux différents quartiers d'Arinthod.

- CRÉER DES TRAVERSÉES POUR LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Créer un réseau de cheminements au sein du nouveau cordon d'espaces publics pour permettre une desserte piétonne à l'échelle de la commune.

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE -DRIEAT



(2) ALLÉGER LA STRUCTURE DU BOULODROME COUVERT ET CRÉER DES LIAISONS ENTRE LES TERRASSES.



CRÉATION D'UN ESCALIER POUR COMPENSER LES ECARTS DE RELIEF



(3) CRÉATION D'UNE PASSERELLE POUR REMPLACER LES GRILLAGES OBSTRUANT LE PANORAMA.

- TROUVER UNE CONTINUITÉ, afin de donner un lien entre les éléments isolés, pour s'accrocher aux sentiers touristiques et pour faciliter les déplacements de tous les jours.
- VALORISER LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES, en offrant des vues sur les paysages et les éléments remarquables.

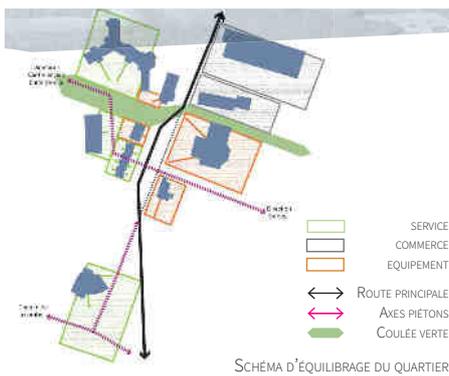


(4) CRÉATION D'UN ESCALIER POUR FAVORISER LA POROSITÉ PIÉTONNE



(4) AMÉNAGEMENT D'UNE PLACETTE POUR VALORISER UNE DEN CREUSE ET SES BÂTIMENTS REMARQUABLE

Rencontre du réseau Planif Territoires - Jean Réhault - ACE - DRIEAT



(1) AVANT



AXE PIÉTON EN DIRECTION DU CENTRE-BOURG



ESQUISSE DU QUARTIER ORGANISÉE AUTOUR DU DÉSAXEMENT

- RÉÉQUILIBRER LES ESPACES AUTOUR DE LA RUE DE MAGNIN afin de faire émerger des espaces publics, aires de stationnement et axes de circulation piétonne cohérents et confortables.
- SE SAISIR DES ESPACES RÉSIDUELS et les transformer en espaces publics adaptés aux équipements qu'ils accompagnent et s'en servir pour apporter de la lisibilité et de l'uniformité au quartier.

(2) AVANT



LA NOUVELLE RUE DE MAGNIN



(3) AVANT



L'AIRE DE JEUX LOVÉ DANS LE CONTREBAS VERS LA COMBE

Rencontre du réseau Planif Territoires - Jean Réhault - ACE - DRIEAT

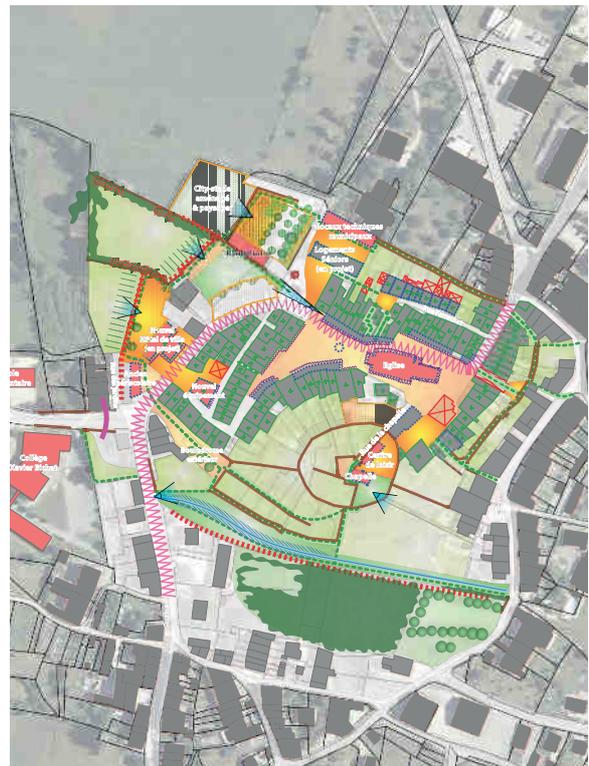


Rencontre du réseau Planif Territoires - Jean Réhault - ACE-DRIEAT

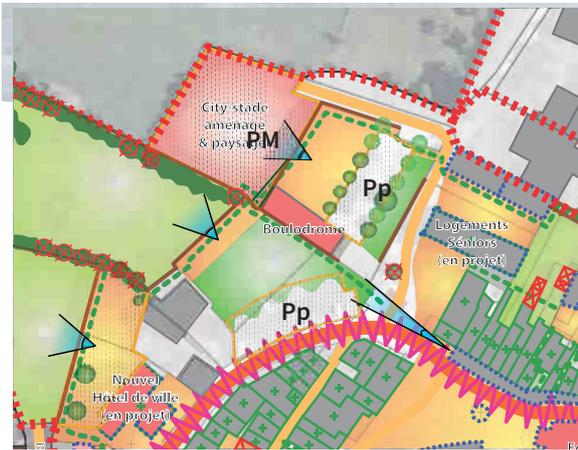
Bâti	Paysages	Déplacement	Paysage / Environnement
Bâtiment à requalifier	Espace à aménager planté	Entrée de bourg à marquer (ralentissement, rétrécissement...)	Alignement d'arbre / haie à préserver
Bâtiment à supprimer	Espace à aménager planté ajustable	Aménagement et structuration de l'axe principal	Arbre à préserver
Ilôt à vocation dominante d'habitat individuel groupé R+1	Espace paysager patrimonial à préserver	Stationnement mutualisé paysager	Alignement d'arbre / arbre à planter
Ilôt à vocation dominante d'habitat collectif R+2	Espace ouvert à préserver	Espace public à créer	Préserver et valoriser les espaces végétaux publics
Orientation du bâti en fonction de la pente	Espace ouvert existant modifiable	Cheminement doux (vélo, piétons...)	Préserver et valoriser les espaces végétaux privés
Parking planté	Haies structurantes mais à restaurées	Démolition totale / partielle du bâtiment	Maintien d'une zone inconstructible
	Espace d'infiltration des eaux de pluie à créer	Réhabilitation	Valorisation paysagère de la collecte des eaux pluviales
	Vue à privilégier vers le village et la plaine	Valorisation	Création d'un bassin de rétention paysager
		Façade remarquable à préserver	Point de vue à mettre en valeur
		Muret à préserver	



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT 1



Rencontre du réseau Planif Territoires - Jean Réhault - ACE-DRIEAT
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT



PP = parkings paysagers M = parkings mutualisés



LA COMBE MAINTENUE OUVERTE POUR RESTER UNE ZONE HUMIDE



COUPE DE PRINCIPE : PARKING PAYSAGER INTEGRÉ À LA PENTE

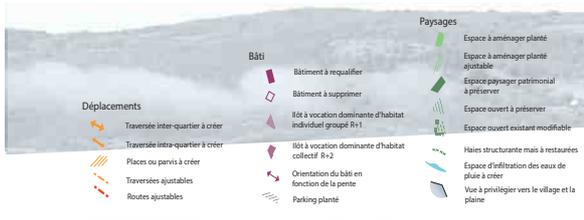


EN ORANGE, LES CHEMINS PIÉTONS À CRÉER AVEC UNE UNITÉ DE SOL



TERRASSE OUEST, TRAVAIL SUR LES VUES ET LES ÉLÉMENTS OBSTRUANTS

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT



SCHEMA D'AMENAGEMENT 1



SCHEMA D'AMENAGEMENT 1

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT

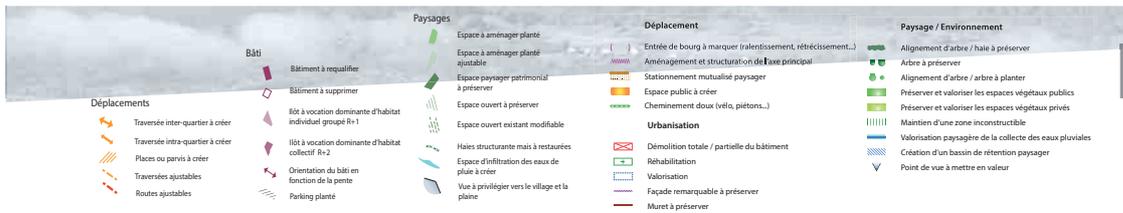


SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT 1



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT 2

Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT

Légende des OAP d'Arinthod

Déplacement

- () Entrée de bourg à marquer (ralentissement, rétrécissement...)
- Aménagement et structuration de l'axe principal
- Rue à créer
- Stationnement mutualisé paysager
- Espace public à créer
- Cheminement doux (vélo, piétons...)

Paysage / Environnement

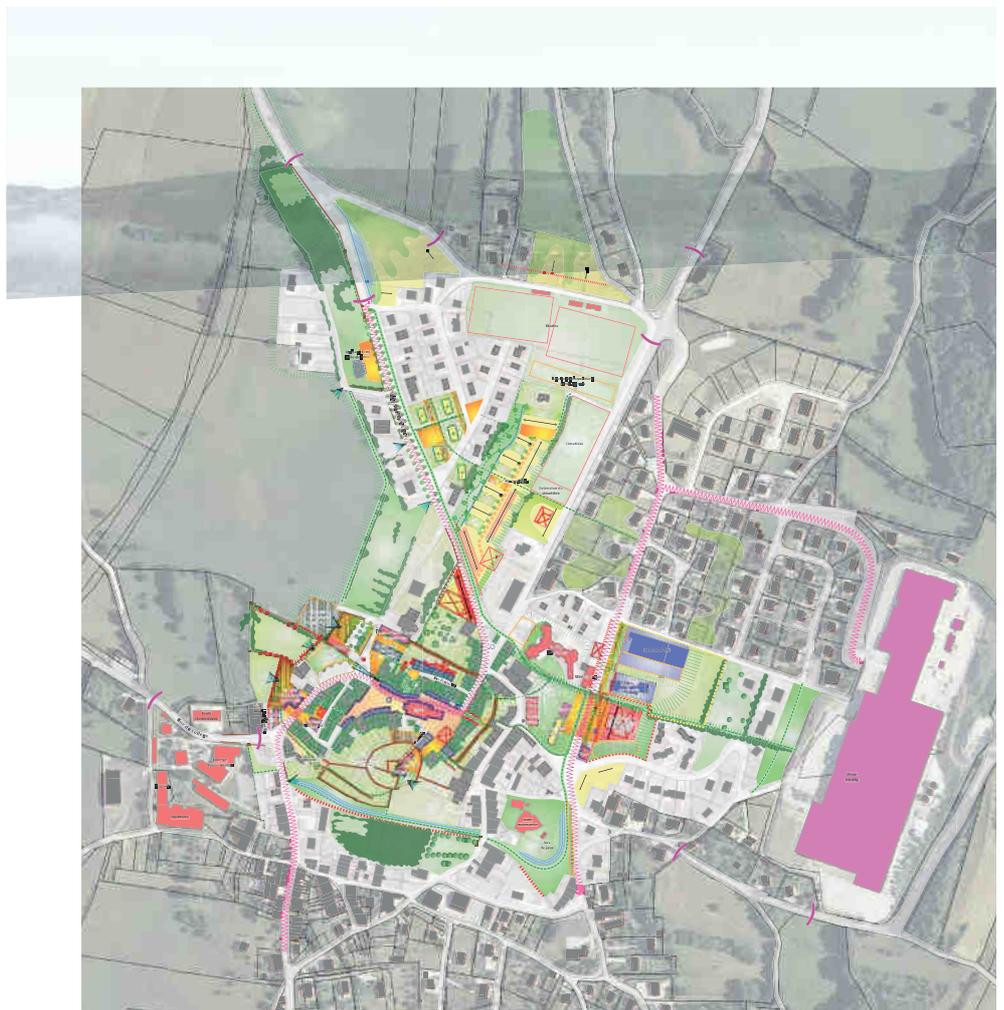
- Alignement d'arbre / haie à préserver
- Arbre à préserver
- Alignement d'arbre / arbre à planter
- Préserver et valoriser les espaces végétaux publics
- Préserver et valoriser les espaces végétaux privés
- Maintien d'une zone inconstructible
- Valorisation paysagère de la collecte des eaux pluviales
- Création d'un bassin de rétention paysager
- Point de vue à mettre en valeur

Urbanisation

- Habitat
- Equipement public
- Commerce
- Activité
- Démolition totale / partielle du bâtiment
- Réhabilitation
- Valorisation
- Façade remarquable à préserver
- Muret à préserver
- Sens d'implantation du volume principal de la construction
- Implantation du bâti principal ou d'une annexe à l'alignement
- Densité plus importante

Phasage

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3



Rencontre du réseau Planif Territoires- Jean Réhault - ACE-DRIEAT

MERCI